

COMPETENCES ATTENDUES				PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE	
NIVEAU 1 (insuffisant en option) Rechercher le gain d'une rencontre de handball par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement) face à une défense qui s'organise prioritairement pour récupérer la balle et défendre la cible. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif. Mise en place du jeu de transition à 2 ou 3 NIVEAU 2 (niveau exigible en option) Rechercher le gain d'une rencontre de handball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant un(e) ou deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu entre 6m et 12m. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées. Mise en place du jeu de transition par toute l'équipe				Matches à 7 contre 7 sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré à priori Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes au moins Les règles essentielles sont celles du handball. Il est demandé aux équipes d'adopter avant chaque match un projet d'organisation collective en attaque et en défense.	
Pts	ELEMENTS à EVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT 0 à 9pts	ACQUISITION DU NIVEAU 1 9pts à 11pts	ACQUISITION DU NIVEAU 2 11pts à 17pts	NIVEAU 2 DEPASSE 17pts à 20pts
03/20	Organisation collective et performance collective	Alternance jeu / contre-attaque -peu de coordination collective 0.5pt -jeu désordonné ou statique 0.5pt -match gagné ou nul 0pt -match perdu 0pt	-jeu collectif organisé en attaque placée 0.5pt -jeu en profondeur 0.5pt -jeu de transition à 2 ou 3 0.5pt -match gagné ou nul 0.5pt -match perdu 0pt	Jeu en mouvement -adaptation de l'attaque en fonction de la défense 1pt -défense adaptée (réponse immédiate à la consigne) 1pt -au moins 3 joueurs impliqués dans les actions 0.5pt -match gagné ou nul 0.5pt -match perdu 0pt	-systèmes de jeu plus variés, maîtrisés à plus grande vitesse et variations de rythme 1pt -présence d'enclenchements tactiques impliquant plus de 3 joueurs 1pt -recherche permanente du surnombre off. ou déf. par des changements de rôles ou de postes en fonction du rapport de force perçu 1pt
04/20	Actions individuelles du porteur de balle	-ne s'engage que pour tirer ou provoquer 0.5pt -utilise facilement le dribble 0.5pt -abuse du dribble 0pt	-s'engage systématiquement pour tirer ou feinter ou donner 0.5pt -utilise et maîtrise des techniques de débordement 1pt	Choix pertinent entre tir et passe pour conserver la continuité d'une action offensive 1pt plus de 70% de tirs réussis en situation d'avant 0.5pt plus de 50% de tirs réussis en situation d'arrière 0.5pt -développe un jeu spécifique sur 2 postes (1 préférentiel) 1pt	-maîtrise la balle dans toutes les postures (suspension) 1pt -capable d'orienter le jeu 1pt -devine et joue les 1 contre 1 favorables (déborde) 1pt -changements de rôles souvent effectués après communication 1pt
04/20	Actions individuelles du non porteur de balle	-actif lorsqu'il est dans l'espace proche du porteur de balle 0.5pt -participe judicieusement à la montée de la balle 0.5pt	-demande le ballon en mouvement dans l'espace libre 1pt -gère l'occupation de l'espace et les rééquilibrations 0.5pt	-maîtrise l'utilisation du bloc remise et des écrans sur attaque placée 1pt -s'informe en permanence pour être actif (replacement) et pour donner des solutions à ses partenaires (appui/soutien ou création de surnombre de position) sur attaque placée 1pt sur jeu de transition 1pt	-anticipe les actions des partenaires 1pt -s'engage après avoir fixé (formes des courses) 1pt -crée des espaces libres pour ses partenaires en utilisant blocs, écrans, aiguillages 1pt -changement de statut très rapide 1pt
04/20	Actions individuelles du défenseur	-prend en charge un attaquant 0.5pt -s'oriente pour voir le ballon et son joueur tout en sachant où se trouve son but 0.5pt	-contrôle, flotte, s'aligne, contr 1pt -respecte un système défensif 0.5pt	-prise d'initiative pour ponctuellement sortir d'un système (interception) 1pt -dissuade sans se faire passer 1pt -jeu spécifique sur 2 postes (dont 1 préférentiel) sur défense basse ou sur défense haute 1pt	-harcèle et intercepte (ou contre) 1pt -est capable de jouer le pressing (récupération haute) 1pt -aide ses partenaires en fonction du rapport de force 1pt -annonce, communique avec ses partenaires du système défensif 1pt
05/20	Entretien	- plan 1pt - exposé 1pt - contenus et argumentation 3pts	Bilan personnel d'évolution durant le cursus de l'option, progrès réalisés et difficultés récurrentes Sujets : arbitrage, technique/tactique, préparation physique, structure de l'UNSS, clubs.		

Option facultative EPS : **HANDBALL**
(Epreuves ponctuelles)

I°) PROTOCOLE DE L'EPREUVE: (principe général)

Chaque candidat sera jugé sur :

➤ **du jeu (15 pts) :**

- au cours de deux matchs de 10'30 disputés en 6 contre 6 (plus un gardien qui a choisi d'être évalué à ce poste, ou éventuellement changé toutes les 1'30 s'il s'agit d'un candidat à évaluer en jeu), contre deux équipes différentes (ou de composition différente) ;
- dans des équipes homogènes en leur sein (cf. mode d'identification préalable des niveaux des joueurs) et de niveau à priori équivalent (rapport de force équilibré) ;

Remarque : en cas de nombre insuffisant de candidats pour constituer des équipes homogènes de 6 joueurs (joueuses) plus un gardien, il pourra être fait appel à des joueurs provenant d'autres équipes (joueurs plastrons).

➤ **un entretien (5 pts) :**

Cet entretien durera 15' (10' minimum) et portera sur :

- cinq champs de questionnement (arbitrage, managérat d'un groupe, technique, tactique, principes d'échauffement et d'entraînement ou de préparation physique du joueur) ;
- chacun de ces champs permet d'obtenir 1 pt. maximum, sur la base suivante :
 - pas de réponse : 0 pt.
 - réponse incomplète : 0.5 pt.
 - réponse complète et argumentée (référée à la pratique) : 1 pt.

Remarque : en préalable à l'entretien, le jury devra informer le candidat des modalités de l'épreuve, soit :

- 15' d'entretien maximum (et 10' minimum) ;
- au moins 5 questions (chacune portant sur un des 5 champs de questionnement) ;
- le jury peut couper la parole au candidat quand il le juge nécessaire ;

Par ailleurs, le jury se doit de rester absolument neutre (ne pas donner de réponses, ne pas les commenter, ne pas les qualifier).

II°) MODALITES de L'IDENTIFICATION DES NIVEAUX DE PRATIQUE :

Deux moyens sont utilisés :

- **une fiche de renseignement** remplie par les candidats (remise lors de l'accueil), faisant état de leurs pratiques sportives tant dans le milieu scolaire (UNSS) que fédéral, et présentant l'ensemble de leurs pratiques, dont bien sûr en HAND BALL (cf. le document joint).
- **Une situation d'opposition aménagée**, en 4 contre 4 (2 ailiers et 2 arrières, plus un gardien de but et un remplaçant en attaque, soit un groupe de 10 joueurs) sur un but ;
 - chaque joueur devra tour à tour participer à deux systèmes de défense (alignée et étagée sur deux niveaux) et à deux périodes d'attaque face à ces systèmes. Chacune de ces périodes sera de cinq minutes (total de 20 ').
 - ces situations devront permettre aux membres du jury de prédéterminer le niveau de chaque candidat en attaque et en défense, et donc de constituer des groupes de niveaux au sein desquels seront ensuite formées les équipes (cf. les 4 niveaux du référentiel académique).

III°) L'EPREUVE PROPREMENT DITE (EVALUATION EN MATCHS) :

Les candidats seront jugés sur les deux matchs, par deux jurys différents qui croiseront leurs appréciations, en s'appuyant sur les quatre indicateurs du référentiel comportemental académique :

- niveau de jeu et organisation collective (et « logique de jeu » à 2, 3 ...) : sur 3 pts.
- actions individuelles du porteur de balle : sur 4 pts.
- actions individuelles du non porteur de balle : sur 4 pts.
- actions individuelles du défenseur : sur 4 pts.

Afin d'éviter des interprétations différentes des propositions figurant dans ce référentiel, quelques commentaires y ont été intégrés en direction des membres du jury (ils apparaissent alors en *italique* : cf. le document joint) .

Remarques quant à l'évaluation :

- les deux premiers niveaux proposés dans ce référentiel (niveau 1 non atteint et niveau 1) ne permettent pas aux candidats de répondre à l'exigence minimale de l'option ; ils ne pourront donc pas obtenir sensiblement plus de la moitié des points attribués à la prestation physique : on les qualifiera de « joueurs débutants » ;
- le niveau 2 correspond à des joueurs que l'on qualifiera de « joueurs réactifs » ;
- enfin, le niveau 2 dépassé correspondra à des joueurs qui « anticipent et provoquent »

Option facultative EPS : HAND BALL (Epreuves ponctuelles) :

Fiche de renseignement **à compléter par chaque candidat(e) pour le jour de l'épreuve :**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Etablissement scolaire :

➤ Activité : **HAND-BALL** :

Club :

Niveau de compétition :

- Poste(s) :

- Qualification d'arbitre :

- Avez-vous participé à une formation de « jeunes officiels UNSS » en hand :
en ce cas , niveau de qualification :

- Avez-vous exercé (ou exercez-vous) en club une fonction :

- d'encadrement :

- de « jeune dirigeant » :

➤ Activités physiques pratiquées en **UNSS** :

1) niveau atteint :

2) niveau atteint :

➤ Eventuellement, activités physiques pratiquées en **CLUB (autres que le hand-ball)** :

1) niveau atteint :

2) niveau atteint :